DISSERTATION

N° 60.

SUR

LES TÆNIAS OU VERS PLATS

DANS L'ESPÈCE HUMAINE;

Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 31 mars 1828, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAL LÉON-Ns. PATEL, d'Étain,

Département de la Meuse;

Membre de la Société anatomique.

La vérité doit être l'idole de celui qui étudie les sciences avec quelque élévation philosophique.

Ros.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1828.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRE-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA, *Président.*
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT,
Hygiène	ANDRAL, *Examinateur.*
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT, *Examinateur.*
Médecine légale	ADELON, *Suppléant.*
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. CHOMEL. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON, *Examinateur.* BOYER. DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Arvers.	Gibert.
Baudelocque.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc, *Examinateur.*
Breschet.	Maisonabe, *Examinateur.*
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet, *Suppléant.*
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau.
Devergie.	Richard.
Dubois.	Rochoux.
Gaultier de Claubry.	Rullier.
Gérardin.	Velpeau.
Gerdy.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AU MEILLEUR DES PÈRES,

ET

A LA PLUS TENDRE DES MÈRES.

En vous offrant cet essai de mes études, je n'ai point la prétention de m'acquitter envers vous. L'honorable carrière que vos conseils m'ont ouverte, la sollicitude extrême que vous avez mise à mon éducation, et votre tendresse pour moi, ne peuvent être suffisamment payées par ce faible hommage. Mon unique but a été de saisir une occasion de publier les bienfaits et les soins infatigables que vos cœurs généreux méconnurent toujours. Puissé-je aujourd'hui avoir acquitté une partie de la dette de mon cœur, jusqu'à ce qu'enfin, par une ardeur sans relâche, parvenu à être utile à mes concitoyens, j'atteigne le but de vos souhaits et me rende digne de votre amour !

A MON FRÈRE ET A MA SŒUR,

MES MEILLEURS AMIS.

AUX MÂNES

D'UN FRÈRE CHÉRI.

I.-N. PATEL.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/dissertationsurl0002vari_q7i1

DISSERTATION

SUR

LES TÆNIAS OU VERS PLATS

DANS L'ESPÉCE HUMAINE.

Les entozoaires (ἐντὸς, *intérieur*, ζῶον, *animal*) forment une des parties les moins connues de la zoologie, et leur origine dans le corps des animaux n'est pas encore bien déterminée. Loin de nous la pensée de vouloir soulever le voile impénétrable que la nature oppose si souvent à nos faibles moyens d'investigation; mais, convaincu que des faits sont inattaquables, et que devant eux toute théorie qui ne les a pas pour base s'écroule, nous allons nous restreindre au résultat de quelques observations, et essayer de fixer l'attention des médecins et celle des naturalistes sur cette espèce d'helminthes improprement appelée *ver solitaire*. Nous entrerons cependant dans quelques considérations générales sur la formation des vers; et, passant en revue quelques-unes des opinions les plus répandues à ce sujet, nous montrerons celles qu'on peut leur opposer. Dévoilant ensuite des erreurs consignées dans des ouvrages de médecine accrédités, et, pour ne point être nous-même exposé plus tard à nous égarer, nous ne ces-

serons de marcher escorté des faits dont furent témoins des hommes d'un savoir irréfragable.

Causes. *Pallas*, *Reinlein* et *Bréra* pensent que les vers ou leurs œufs, propres à une espèce d'animaux, sont communiqués à d'autres animaux par les alimens, les boissons, et peut-être même par l'air.

Ces trois hypothèses ne pourraient-elles pas être réfutées par les considérations suivantes? 1°. les vers qui vivent dans le corps de l'homme et dans celui des animaux ont une structure toute particulière, par laquelle ils se distinguent nettement de ceux qui séjournent dans l'eau ou bien dans la terre; 2°. il y a des vers intestinaux qui se rencontrent spécialement dans certains animaux; 3°. on trouve des vers dans presque toutes les parties du corps animal, et, de plus, certaines espèces se trouvent spécialement dans certaines parties; 4°. si les alimens, les boissons et l'air étaient la demeure primitive des vers, ils devraient encore vivre eux ou leurs descendans dans ces corps inorganiques, après leur sortie des corps animés, tandis qu'ils meurent très-vite après avoir quitté leur séjour connu.

Si les trois helminthologues précités peuvent être réfutés par ces objections, l'auteur de l'article *Vers* du Dictionnaire des Sciences médicales ne le sera pas moins lorsqu'il dit que l'opinion la plus probable de la formation des vers est celle qui admet leur germe existant dans tous les animaux, ou plutôt dans l'air ambiant, et venant se déposer et se développer là où ils trouvent un lieu convenable. Cette hypothèse, ajoute l'auteur, explique aussi bien l'hérédité des vers de la mère aux enfans par la lactation, la circulation, etc., que leur passage du corps des animaux à celui de l'homme au moyen des boissons et des alimens. Pour nous, nous ne trouvons pas la transmission des vers des parens à leurs enfans plus satisfaisante que toute autre, et nous disons qu'elle offre aussi des difficultés; car, ou des œufs seraient introduits dans l'utérus par l'acte de la génération, et alors il arriverait que se développant dans cette organe la femme pourrait accoucher d'un amas de

vers, ce qu'on n'a jamais vu ; ou, si la transmission se fait par l'allaitement, il faut supposer que les vaisseaux lymphatiques du fœtus absorberont ces œufs contenus dans le lait pour les porter dans le torrent de la circulation, qui elle-même les transmettrait à des organes propres à leur développement ; mais alors on devrait retrouver ces œufs, et dans le sang de la mère, puisque le lait vient du sang, et dans celui du fœtus. Le fait n'est pas même vraisemblable, car M. *Rudolphi* estime que le volume des œufs provenant des plus petits vers est dix mille fois plus gros que celui des globules du sang. Or, les dernières ramifications des vaisseaux que ces œufs devraient parcourir ne laissent pas même passer un globule rouge de sang.

La formation spontanée des vers dans le corps des animaux est l'opinion la plus rationnelle ; s'il fallait maintenant expliquer cette formation spontanée, nous retomberions bientôt dans le dédale des hypothèses ; mais, de ce qu'on ne peut pas en donner une explication suffisante, nous ne devons pas pour cela la rejeter. Le phénomène de la conception est bien inexplicable, et cependant n'en existe pas moins. Toutefois, n'allons pas, pour éclairer la question, dire positivement, avec l'auteur de l'article *Vers* du Dictionnaire abrégé des Sciences médicales, que les vers intestinaux sont constamment accompagnés de la surexcitation de la membrane muqueuse du canal alimentaire, qu'ainsi leur formation a lieu sous l'influence des lois de la vie dans ces conditions. Cette hypothèse, loin d'éclairer la question, la rend plus obscure : en effet, est-il possible d'admettre avec son auteur que la plupart des signes indicateurs de la présence des vers intestinaux annoncent une irritation du canal alimentaire? Que nous présente, dans le cas de vers, l'état de la langue, ce miroir de l'estomac? peu de chose, et souvent rien. Les anomalies de l'appétit ne prouvent pas davantage ; car l'anorexie, presque constante dans les phlegmasies du canal alimentaire, est beaucoup moins fréquente dans le cas de vers. D'un autre côté, la pression sur l'abdomen est douloureuse dans le premier cas, tandis qu'elle n'a pas lieu dans l'affection vermineuse. Quant aux autres symptômes, ils sont communs

à bon nombre de maladies, et nous nous dispenserons de les passer en revue. D'ailleurs, si les vers sont quelquefois accompagnés de phlogose intestinale, ils peuvent bien, par leur présence, avoir déterminé la phlegmasie ; dans ce cas, ils sont la cause de l'inflammation, et non point l'effet, ce qu'a confondu l'auteur. Si nous remontons maintenant aux causes de l'une et de l'autre affection, nous les trouvons diamétralement opposées, et jetant un coup-d'œil rapide sur le traitement, nous y trouvons des différences aussi tranchées.

Parmi les causes d'irritation du canal alimentaire se rangent l'usage d'alimens riches en principes nutritifs, celui des boissons stimulantes alcoholiques, l'ingestion dans l'estomac d'eau froide pendant que le corps est échauffé, etc. : or, ces causes, loin de favoriser la formation des vers, l'empêchent. Et quant au traitement, ira-t-on combattre les affections vermineuses par les antiphlogistiques ou les révulsifs, comme on le fait dans les irritations gastro-intestinales ? Je ne le pense pas, car l'expérience a mis hors de doute que les purgatifs, les toniques étaient couronnés d'un plein succès dans le traitement des affections vermineuses, tandis que ces mêmes moyens exaspéraient et même occasionnaient seuls les phlegmasies. Si j'ai insisté sur la réfutation de cette dernière hypothèse, c'est parce qu'elle intéresse particulièrement la médecine, et qu'elle démontre jusqu'à quelles aberrations peut nous entraîner l'esprit systématique, ennemi né de celui d'observation.

Description. *Bonnet*, *Linnæus*, *Muller*, *Goëze*, *Pallas*, *Bloch*, *Bosc*, etc., ont, par de nombreux travaux, éclairé l'histoire naturelle des tænias. Nous négligerons ceux que l'on rencontre dans les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons, pour ne parler que de ceux qui se trouvent dans l'espèce humaine, c'est-à-dire, du *tænia armé* et du *tænia non armé* ou *bothryocéphale* : le *tænia tenella* et le *tænia grisea* n'étant que des variétés des premiers, le plus souvent confondus avec eux, nous nous dispenserons d'en parler en particulier.

Les tænias sont des animaux dont le corps est aplati, très-long, formé d'articulations qui semblent s'engaîner de la partie postérieure à l'antérieure, ayant un ou plusieurs pores sur les bords de chaque articulation. L'extrémité antérieure du corps, dans une étendue de cinq à six décimètres, se retrécit graduellement et finit par n'être pas plus large qu'un fil, au bout duquel on voit un renflement, qui est la tête. Sur celle-ci on observe, soit quatre suçoirs également éloignés les uns des autres, et au centre de réunion desquels on remarque une couronne de crochets rétractiles et cartilagineux, soit deux fossettes ou dépressions oblongues, placées à l'opposite l'une de l'autre, suivant les espèces. Les tænias siégent dans les intestins grêles de l'homme, ils vivent des sucs gastriques, pancréatiques et autres qui coulent dans l'estomac et les intestins, seuls endroits où ils se trouvent. L'existence d'intestins dans ces animaux n'est pas bien prouvée, mais on observe des canaux ramifiés qui partent des suçoirs et rampent le long du bord des articles, en représentant deux lignes blanches assez marquées. Ce sont ces lignes que *Rudolphi* regarde comme des canaux alimentaires qui tirent leur origine des suçoirs de la tête. Ces suçoirs, suivant lui, absorberaient alors les substances nutritives, tandis que, suivant d'autres, ils font l'office de ventouses, au moyen desquelles l'animal se fixe aux parois intestinales. On observe encore sur le bord des articulations, tantôt à droite, tantôt à gauche, de petites protubérances papilliformes qui sont pourvues dans leur milieu d'une ouverture. Ordinairement on en voit cinq à six de suite d'un côté, puis deux qui alternent, pour en observer après cinq à six autres du côté opposé, et ainsi de suite. Rarement elles alternent une à une d'un côté à l'autre dans une longue étendue. M. *Bosc* dit que ces protubérances papilliformes sont les issues des trachées, ou les stygmates par le moyen desquels les tænias respirent; mais il règne beaucoup d'incertitude sur leurs usages, et plusieurs naturalistes modernes sont d'avis que ces ouvertures, ainsi que les canaux qui en proviennent, conduisent aux oviductes. Ce qui nous porterait à penser comme ces derniers, c'est que nous avons toujours vu dis-

tinctement un conduit transversal partir de chacune des ouvertures et se terminer en se rétrécissant à la partie médiane de l'articulation. On voit quelquefois à l'œil nu, au milieu des articulations bien développées, une dépression ou fossette d'où sort, dans quelques cas, un petit dard que l'on suppose être l'organe sexuel du mâle. Les oviductes, en forme de fleurs ou de faisceaux rameux, entourent ces fossettes. Les ovaires sont situés dans l'épaisseur des articles. On remarque aussi sur les articulations des rainures longitudinales au nombre de trois à six ; ces rainures se continuent en ligne droite d'une articulation à l'autre, et forment ainsi des sillons dans toute la longueur de l'animal. Les anneaux des tænias ont communément six milimètres de largeur, mais on en a vu qui en avaient jusqu'à vingt-quatre. Ces animaux ont deux espèces de mouvemens, un latéral, par lequel les articles se rétractent d'un côté et se dilatent de l'autre, un de haut en bas et de bas en haut. Ces mouvemens ressemblent à des ondulations, à la faveur desquelles l'animal avance et rétrograde.

Hyppocrate et les anciens médecins croyaient qu'il n'y avait jamais qu'un tænia dans le même homme, mais les modernes pensent qu'il peut y en avoir plusieurs. Nous citerons un exemple à l'appui de cette dernière opinion, car un individu a rendu sous nos yeux deux tænias à la fois. Le savant professeur de zoologie à la faculté des sciences de Paris, fut témoin du fait, et la présence de deux têtes fut évidemment reconnue. Il n'est pas rare non plus qu'ils existent simultanément avec d'autres entozoaires ; par exemple les oxyures vermiculaires, les ascarides lombricoïdes, le tricocéphale.

Il arrive presque constamment que lorsqu'un ou plusieurs tænias existent dans le canal intestinal d'un individu, un plus ou moins grand nombre des articulations de l'animal se détachent spontanément et sont rendues par les selles, soit séparées, soit unies, et formant des portions assez longues. Chacune de ces articulations ou portions, quoique détachée du reste du corps, se contracte ou s'étend, et semble douée d'une vie propre. On peut observer ce phé-

nomène pendant un quart d'heure et quelquefois plus. Il n'est pas rare non plus que ces anneaux soient rendus sans même que les individus chez qui existent les vers aillent à la selle : deux sujets nous en ont offert des exemples; pendant qu'ils marchaient ou qu'ils dormaient des cucurbitains étaient expulsés à leur insue. Une femme en rendait par la bouche, soit en crachant, soit par le vomissement. Suivant un auteur allemand, les articulations ainsi rendues par les selles seraient celles qui auraient acquis leur complet développement, et dont les œufs qu'elles portent en grand nombre seraient aussi parvenus au leur. D'après lui, dès qu'une articulation a été fécondée, tout le travail de la nutrition n'influe que sur les œufs; l'articulation dépérit de plus en plus et se rompt pour laisser sortir les œufs complètement développés. Le même auteur pense que le tænia est entier dès sa naissance, mais très-petit; il grandit, les articulations deviennent de plus en plus marquées, surtout vers la queue. Lorsqu'elles sont entièrement développées, elles tombent comme nous venons de le dire, et cela avant que celles de la tête soient visibles, et lorsqu'elles ne forment encore qu'une espèce de cou allongé. Celles-ci à leur tour se développent successivement de la partie postérieure à l'antérieure. Nous sommes d'autant plus porté à admettre cette explication, que nous avons observé que les articulations détachées spontanément présentaient de nombreuses ramifications ou fleurs à leur surface; et en outre, cette hypothèse nous paraît raisonnable en ce point que, comme nous l'avons vu aussi, les articulations de la partie postérieure sont infiniment plus longues et plus larges que celles de la partie antérieure, car celles-ci se rétrécissent graduellement, jusqu'à devenir filiformes; et en même temps que ce rétrécissement en largeur a lieu, il y a une diminution proportionnellement bien plus considérable sous le rapport de la longueur. Ainsi ne convient-il pas de croire que les anneaux se développent successivement de la partie postérieure à l'antérieure et au fur et à mesure que les postérieurs sont parvenus à leur maturité. Cette chute successive des anneaux avait fait croire aux anciens qu'un

seul d'entr'eux resté dans le corps produisait un nouveau ver ; mais il est plus probable, ou plutôt il paraît certain que ce sont les anneaux infiniment petits de la partie antérieure de la tête qui prennent de l'accroissement tant que celle-ci n'est pas expulsée et qu'ils y tiennent.

Les tænias présentent par fois des nodosités, et nous dirons à ce sujet que nous en possédons un fort remarquable par la multiplicité et la réunion de faisceaux noueux inextricables. Ces animaux ont communément de treize décimètres à huit mètres de longueur. Quant à ceux de cent mètres dont parlent *Roseinstein* et *Boerhaave*, ceux de deux cents seize mètres rapportés par *Baldinger*, que penser de faits semblables? sinon qu'on a considéré tous les morceaux de tænias rendus peu à peu et pendant long-temps comme formant ensemble la longueur totale d'un seul exemplaire, car un ver de cette longueur, devant se replier sur lui-même un grand nombre de fois, oblitérerait entièrement le tube intestinal.

Parmi des tænias, même d'espèce identique, les uns n'ont pas plus d'épaisseur qu'une feuille de parchemin, et sont semi-translucides; d'autres sont aussi épais qu'une feuille de carton, sont blancs, opaques, et comme cartilagineux. Il règne à ce sujet des variétés nombreuses.

Division. Tænia humain armé, *ver solitaire* des Français; *tænia solium* de Linnæus, Gmélin, Carlisle, Werner, Rudolphi; *tænia cucurbitain* de Pallas, Bosc, Delamarck, Duméril, à cause de la ressemblance de ses articles avec les graines des courges; *tænia à anneaux longs* de Bonnet, Cuvier; *tænia sans épines* d'Andry, etc. On lui donne pour caractère d'avoir des articulations plus longues que larges, tandis que l'on dit du bothryocéphale qu'il les a plus larges que longues. Cette manière de s'exprimer est inexacte et peut induire en erreur. Sur tous les tænias que nous avons observés, nous avons trouvé les articulations de la partie antérieure jusqu'à trois et quatre fois plus larges que longues, celles de la partie moyenne ordinairement carrées, et

celles de la partie postérieure oblongues longitudinalement. Nous dirons plus, des articulations qui avaient autant de diamètre transversal qu'aucune de la partie postérieure étaient cependant jusqu'à cinq fois plus larges que longues. Nous avons compté, terme moyen, deux cent quarante articulations sur une longueur de trente-trois centimètres de la partie antérieure, soixante-dix dans une semblable longueur de la partie moyenne, quarante et même seulement vingt-deux dans une pareille mesure de la partie postérieure. Ces faits nous paraissent suffisans pour prouver que la distinction entre le tænia et le bothryocéphale par la forme différente des articulations ne peut être admise. Quant à la possibilité d'une largeur totale moindre dans le tænia que dans le bothryocéphale, nous ne la nions pas.

Le tænia armé a une tête demi-sphérique, terminée antérieurement par quatre suçoirs également éloignés les uns des autres, et au centre de réunion desquels se voit une couronne de crochets. La bouche est au milieu du disque formé par ces crochets. On a dit qu'il n'avait qu'un orifice marginal, ce qui pouvait encore le distinguer du bothryocéphale, qu'on disait en avoir deux : cela est inexact; des orifices marginaux se trouvent en nombre variable sur des individus, même d'espèce identique. Le tænia armé est le plus commun des vers plats en France, peut-être même le seul, quoiqu'on lise dans nos auteurs qu'il y est très-rare.

Tænia humain non armé, *bothryocéphale* des Français, de Delamarck, Duméril; *tænia lata* de Linnæus, Bloch, Goèze, Gmélin, Rudolphi; *tænia vulgaris* de Jærdens, Lesk, Werner; *tænia grisea* de Pallas; *tænia prima* de Plater; *tænia large* de Bosc, Cuvier; *tænia à articulations courtes* de Bonnet; *tænia à épines* d'Andry, etc. Il a une tête oblongue, sur laquelle on remarque deux fossettes ou dépressions oblongues aussi, qui sont regardées par quelques-uns comme ses suçoirs. La bouche ou trompe de celui-ci n'est pas, comme dans le précédent, entourée d'une couronne de crochets, ce qui l'en distingue principalement; son cou est couvert de filamens qui le rendent lanugineux : la ressemblance de

ces filamens à des épines l'a fait improprement appeler *tænia à épines.*

Cette espèce existe principalement en Suisse, en Russie et en Pologne. Elle n'est pas, comme on le dit encore, la plus fréquente dans notre pays; on peut même douter qu'elle y existe : M. le professeur *de Blainville* nous a dit ne l'y avoir jamais vue. Sur six vers plats que nous possédons, il n'y a que des tænias armés.

Il est facile de voir, par tout ce qui a précédé, qu'il reste encore dans l'histoire naturelle de ces entozoaires un champ vaste à explorer. Espérons que les médecins, de concert avec les naturalistes, dissiperont bientôt par de nouvelles observations tous les doutes qui restent à cet égard.

On croit que le tænia armé cause plus de douleurs que le bothryocéphale, parce que, dit-on, les crochets dont sa bouche est pourvue blessent les parois intestinales et les irritent. Il est fâcheux que dans notre pays on ne soit guère à même d'établir de comparaison. Ce qu'il y a de certain, c'est que chez beaucoup d'individus la présence des tænias mêmes ne s'annonce par aucun symptôme particulier autre que la sortie spontanée d'anneaux.

Diagnostic. Les symptômes de la présence des tænias sont idiopathiques ou sympathiques. Parmi les premiers se rangent l'anorexie, parfois, mais rarement, la polyorexie, des borborygmes, un sentiment de pesanteur et de tournoiement dans l'abdomen, de piqûre ou de morsure dans la région épigastrique, etc. ; mais il n'y a de signe vraiment pathognomonique que l'expulsion de cucurbitains. Quant aux symptômes généraux et sympathiques, ils sont nombreux et très-variés : tels sont, une céphalalgie obtuse, le ptyalisme, des vertiges, la dyspnée, quelquefois des convulsions; souvent des rêves sinistres, de la morosité, le désir de la solitude. A cela se joignent un teint pâle, plombé, les yeux enfoncés dans les orbites, et les paupières inférieures cernées par un demi-cercle azuré ; enfin ils présentent des anomalies telles qu'ils ont été jusqu'à produire la catalepsie, des signes

de grossesse, de phthisie pulmonaire. La série nombreuse de phénomènes produits par la présence des vers plats a reçu la dénomination d'*helminthiasie tæniacée.*

Mais qu'on ne s'attende pas à trouver réunis chez un même sujet tous les symptômes que nous venons d'énumérer : loin de là, assurément, car souvent aucun n'existe. Un individu nommé Estevet, que nous avons sous les yeux, rend tous les jours, depuis quinze ans, des portions de tænia en grand nombre, tantôt en marchant et spontanément, d'autres fois en dormant. A la maigreur près, ce malheureux présente tous les caractères d'une santé parfaite. Imbu de préjugés souvent opiniâtres parmi les gens de sa condition, il ne veut pas être délivré d'un hôte seulement incommode. Un autre, Duboss, offrait tous les caractères de la santé joints à l'embonpoint, et rendit cependant deux tænias à la fois. Un troisième individu, du nom de Picard, était dans le même cas; il en rendit un. Il n'y eux chez tous que les anneaux expulsés par les selles qui firent reconnaître la maladie.

J'ai rapporté ces exemples, d'une part, pour faire voir que la présence seule des cucurbitains est un signe pathognomonique de l'existence des vers plats, et d'autre part, pour montrer qu'ils ne sont pas toujours des ennemis aussi redoutables qu'on s'est plu à l'annoncer.

Nous ne saurions trop répéter que l'apparition d'anneaux est indispensable pour confirmer le diagnostic des animaux parasites dont nous parlons, car tous les autres symptômes de leur présence peuvent se manifester sans que pour cela ils existent.

Prognostic. Quelquefois il est fâcheux, suivant l'irritabilité plus ou moins grande du sujet et les phénomènes sympathiques qui se développent; mais souvent il ne doit causer que peu d'inquiétude.

Traitement. Le traitement de l'affection que je viens de décrire a beaucoup occupé les médecins de tous les siècles et de toutes les na-

tions, et malgré leurs travaux nombreux sur ce point, la thérapeutique n'y est pas arrivée à son apogée. Quelle peut en être la cause? Essayons de la trouver.

Quand on parcourt des ouvrages de médecine modernes et recommandables, on y trouve des erreurs graves. C'est ainsi qu'on lit dans le Dictionnaire des sciences médicales et d'autres récemment publiés que le tænia armé est assez rare en France. Beaucoup d'auteurs commettent la même faute, ou disant que le bothryocéphale est surtout répandu en France, en Suisse, en Russie et en Pologne, confondent par là l'espèce de notre pays avec celle des trois autres étrangers. De là aussi a pris naissance, et s'est répandue parmi nous, l'opinion générale que le ver plat est extrêmement difficile à détruire, parce qu'on lui oppose sans distinction des cas, et infructueusement, les remèdes qui réussissent chez les trois autres nations. Cela n'est pas de peu d'importance pour la thérapeutique, comme nous le verrons bientôt.

Si l'on réfléchit à l'immensité des remèdes proposés pour la destruction des tænias, on en sera surpris; *Colin Makensie*, dans un ouvrage anglais, en indique jusqu'à cinq mille. Cette multiplicité de moyens tentés contre une seule maladie ne prouve que leur inefficacité; car si l'on avait obtenu de l'un d'eux tout le succès qu'on s'en promettait, on n'aurait point été en demander de nouveaux à la thérapeutique.

Arrêtons-nous un moment à quelques-uns de ceux qui sont encore famés dans les matières médicales. Nous y trouvons les drastiques employés sous différentes formes. Ainsi *Richard de Haute-Sierhc* a usé de la gomme-gutte, de la coloquinte, de l'aloës; *Lieutaud* et *Rathier*, du mercure doux, de la sabine, de l'antimoine: *Mathieu*, dont le roi de Prusse acheta le secret, s'est servi de la limaille d'étain, de la résine de jalap, du sulfate de potasse; *Desault* a mis en usage le protochlorure de mercure; *Roseinstein* et *Pallas* ont fait emploi d'une grande quantité d'eau froide à la fois; *Lagène*, de la poudre de valériane; d'autres de l'huile de ricin. Les Anglais font grand cas de l'essence de térébenthine. De tous ces remèdes, il n'en est aucun peut-être qui

n'ait réussi quelquefois. Il en est de même de l'éther sulfurique, employé par *Bourdier* dans le but d'asphyxier le ver par le développement des gaz qu'il produit en se volatilisant. Parlerai-je de la noix vomique, de l'hydro-chlorate d'ammoniaque, etc., moyens qui quelquefois ont été plus nuisibles que la maladie qu'ils étaient destinés à combattre?

Faisons maintenant l'examen d'une substance encore fort accréditée, employée par *Odier*, *Renaud* et beaucoup d'autres, la fougère mâle, qui fait la base du fameux remède de madame *Nouffer*, qui en hérita de son mari, remède dont la renommée, parvenue jusqu'aux oreilles du roi de France, valut à son auteur une somme assez considérable pour l'acquisition de son secret. Madame *Nouffer*, de Morat, a fait usage, avec un succès constaté par l'expérience, d'un spécifique composé de deux ou trois gros de racine de fougère mâle dans six onces d'eau, précédé d'une soupe et d'un lavement, et suivi d'un bol purgatif pour favoriser l'action du remède. Ce spécifique, entre les mains de son auteur, a toujours obtenu des succès certains. En Suisse, on ne se donne pas la peine d'en essayer d'autres ; et après l'avoir mis en usage au plus deux fois, on se trouve ordinairement guéri. D'où vient qu'en France on est surpris de le voir si souvent échouer? La cause en sera bientôt connue.

La distinction que devraient faire et que ne font pas assez souvent les praticiens entre le tænia proprement dit et le bothryocéphale; les erreurs qu'ont commises nos naturalistes à ce sujet, en disant que le tænia armé est extrêmement rare en France, tandis qu'au contraire il y est le plus commun, et peut-être le seul; les éloges pompeux attribués à la fougère mâle, sans distinction des cas, tels sont les motifs de leurs revers, lorsqu'ils veulent combattre des ennemis qu'ils confondent. Madame *Nouffer*, qui exerçait en Suisse, n'avait à traiter dans ce pays que des bothryocéphales, et le succès couronnait sa méthode. La renommée, comme nous l'avons dit, gagna bientôt les pays voisins, et surtout le nôtre. On ne parla que du remède de cette dame, non pour la cure spéciale du bothryocéphale, mais pour celle du *ver solitaire* en général ; car c'est ainsi qu'on a appelé vulgairement toute

espèce de ver plat. Ce spécifique n'était donc justement fameux que dans le pays d'où il sortait; mais l'élan de l'exaltation générale étant donné, qui pouvait en arrêter la marche!... La fougère mâle dès-lors est qualifiée de *spécifique* dans presque toutes nos matières médicales; administrée sous diverses formes, on la retrouve partout pour base de traitement du tænia, et peut-être est-elle destinée à nous faire éprouver long-temps encore de nombreux échecs! car, tant que l'on ne fera pas la distinction que nous venons d'établir, tant qu'esclave de l'opinion générale on dédaignera d'observer soi-même, on courra risque de s'égarer dans de fausses routes et de commettre des erreurs.

Il est un autre remède connu des Indiens, apporté en Europe par *Breton* et *Gomez*, tenté d'abord en Angleterre, en Italie, et ensuite en France depuis quelques années; je veux parler de l'écorce de racine de grenadier sauvage (*punica granatum*). L'opinion des médecins n'est pas encore bien fixée à ce sujet, parce que plusieurs, croyant que cette écorce n'est jamais donnée seule, mais avec addition, soit d'un purgatif, soit d'éther sulfurique ou d'autres substances, doutent de l'efficacité de ce remède, et attribuent en partie à ceux qui l'accompagnent la propriété anthelmintique que d'autres lui accordent exclusivement.

Des faits, rien que des faits étant le seul fanal qui ne trompe point, je me suis déterminé à publier les observations qui me sont propres. J'ai employé l'écorce de racine de grenadier, et pour m'assurer de sa vertu spécifique je l'ai employée seule. Je l'ai donnée à la dose de 64 gramm. dans 500 gramm. d'eau, qu'on fit réduire d'un tiers par l'ébullition. Les 333 gramm. de décoctum restant furent partagés en trois doses, et pris à demi-heure de distance entre chaque dose. Après la première, un des malades eut une selle, et rendit une petite portion de ver; à la seconde, il eut une autre selle, et rendit deux tænias ensemble, ramassés en peloton. Un grand nombre de cucurbitains étaient chargés d'œufs. Le malade eut, après cette dose, un léger vomissement, éprouva ensuite un sentiment de lassitude spontanée,

et une céphalalgie obtuse ou plutôt des vertiges, qu'il exprimait en disant qu'il se trouvait dans un état analogue à celui de l'ivresse. Deux heures et demie après, ces symptômes avaient disparu, et le malade put reprendre ses occupations habituelles. Les deux premières selles furent suivies de trois autres dans le reste de la journée. L'individu est un homme fort, sanguin et assez replet.

Un autre, nommé Thomas, âgé de vingt-six ans, habituellement maigre, et d'un tempérament lymphatique, n'éprouva, dit-il, que peu de vertiges de l'emploi du même remède. Deux heures après, il rendit un tænia. Il n'eut que deux selles après la première, dans le courant de la journée.

Après avoir subi plusieurs traitemens dans des maisons de santé dirigées par des médecins dont les noms sont chers à la science, et s'être soumise aussi aux soins d'un praticien dont nous regrettons de ne pouvoir faire l'éloge, bien que des succès lui donnent droit à la reconnaissance, mais qui fait un secret de sa méthode, et ne traite que chez lui, à des conditions onéreuses, la maladie dont nous nous entretenons, Rosalie Tarard, désolée de tentatives infructueuses, nous appela à la traiter : mouvemens spasmodiques, convulsions fréquentes, aphonie réitérée, toux sèche, commencement de marasme, exaltation mentale extrême, tels étaient les symptômes principaux que nous présentait la malade. Son état était fâcheux, son avenir déplorable ; les noms distingués des médecins qui l'avaient traitée et lui avaient annoncé qu'elle serait difficilement guérie ne nous firent entreprendre la maladie qu'avec une timidité justement fondée. Cependant, pénétré de ce principe incontestable : *Ad extremos morbos, extrema remedia*, après avoir apaisé par un traitement approprié des symptômes de gastro-entérite, nous osâmes administrer l'écorce de grenadier à la dose de 96 grammes dans 500 grammes d'eau, macérés d'abord pendant douze heures, puis réduits par la décoction à deux verrées, et pris en trois doses, à demi-heure de distance, mais ne quittant point la malade, et prêt à combattre les accidens qui pourraient survenir. Aux deux premières doses, rien de remar-

quable ; à la troisième, vertiges, borborygmes, envies d'aller à la garde-robe ; avec la première selle, sortie d'une portion de tænia, mais pendante à l'anus et fixée encore dans l'intestin rectum : recommandation expresse de ne point déterminer de tractions sur la portion au-dehors, et d'attendre sur la chaise percée la sortie de la partie restante. Pendant deux heures, point de selles : administration de 32 grammes d'huile de palma-christi ; une heure après, pas encore de selles : 64 grammes de la même huile ; chute du ver : il est pelotonné et noueux ; examiné attentivement, nous ne trouvons ni la tête, ni même d'articulations de la partie antérieure ; point d'accidens remarquables : les vertiges cessent ; il reste un peu de lassitude. Le lendemain, nous poussons la témérité jusqu'à administrer les 96 grammes en deux doses, concentrées à trois quarts de verrée chacune ; mais toujours attentif à mettre un frein aux accidens qui pourraient paraître ; une troisième dose était même préparée, lorsque des vertiges survenant à la seconde, nous nous y bornâmes. Mêmes phénomènes que la veille : portion de ver pendante, nécessité de rester l'espace de quatre heures sur la chaise percée, en attendant sa sortie, qui a lieu après l'administration de 64 grammes d'huile de ricin. Cette fois nous eûmes la satisfaction de voir une grande portion d'articulations de la partie antérieure se rétrécissant jusqu'à devenir filiforme, et à son extrémité un renflement qui était la tête. Les vertiges étaient dissipés, il ne se manifesta aucun symptôme gastrique ; tous les phénomènes sympathiques ont disparu les jours suivans, et la malade a commencé à reprendre son état normal.

Deux autres femmes, traitées et guéries par le même moyen, mais à des doses plus faibles, n'ont rien offert de remarquable. La fougère mâle, l'éther sulfurique et l'essence de térébenthine avaient été employés en vain sur plusieurs des sujets que nous avons cités.

On voit que les doses que nous avons prescrites varient suivant les circonstances. Si nous avons négligé souvent l'emploi d'un purgatif, c'est que d'abord nous voulions nous assurer de la vertu spéciale de la plante, et que d'ailleurs il y avait eu des selles. On voit

aussi, par un de ces exemples, qu'il convient de recommencer le remède pendant plusieurs jours, si l'on n'a pas été assez heureux pour réussir dès le premier.

On a dit que cette racine n'avait la propriété anthelmintique qu'autant qu'elle était *fraîche;* c'est à tort : celle dont nous avons toujours fait usage était sèche et récoltée depuis au moins deux ans. *Breton*, *Gomez*, et plusieurs autres, au lieu de la décoction, conseillent de préférence l'emploi de la poudre, à la dose de six décigrammes à trois grammes. Nous l'avons administrée jusqu'à vingt grammes, en deux prises à demi-heure de distance, chez une enfant de six ans, sans en obtenir d'effet sensible, et sans même que la malade quitte son état normal. Cette poudre cependant avait été prise parmi l'écorce qui nous avait le mieux réussi; nous l'avions, de plus, préparée nous-même. Nous observerons aussi que nous avons vu employer une fois la décoction sans succès. Nous pensons que c'est parce que la dose, plus faible d'abord que celle que nous administrâmes, l'était beaucoup trop, et qu'au fur et à mesure qu'on l'augmentait, l'entozoaire s'habituait à son action. Peut-être aussi la substance était-elle de mauvaise qualité.

L'écorce de racine de grenadier, utile contre le tænia armé, obtiendrait-elle des succès contre le bothryocéphale? En attendant que des faits suffisans amènent la solution de cette question, nous sommes un peu portés pour la négative, parce que nous avons entendu dire à un praticien distingué des hôpitaux de la capitale, qu'il l'avait employée en vain, et pendant long-temps, sur un individu *suisse* affecté du ver plat. C'était le cas, selon nous, de faire usage de la fougère mâle.

Nous n'abandonnerons pas ce sujet sans parler d'un autre médicament fort efficace, peu employé en France, et dont un auteur allemand obtient d'immenses avantages dans sa patrie : c'est l'huile empyreumatique rectifiée (huile animale de *Dippel*). L'expérience ayant constaté sa vertu, on a lieu d'être surpris de voir chercher d'autres anthelmintiques : mais c'est qu'elle est d'une odeur et d'un goût extrêmement désagréables; qu'elle détermine de la céphalalgie,

des nausées et des éructations insupportables; qu'il faut en continuer l'emploi pendant plusieurs semaines ; que, par conséquent, beaucoup de personnes s'en dégoûtent bientôt, et que surtout elle est difficile à faire prendre aux enfans.

L'écorce de racine de grenadier n'offre pas ces désavantages ; elle n'a qu'une saveur astringente et légèrement amère ; détermine quelques vomissemens, puis un léger narcotisme ; phénomènes qui tous n'ont qu'une courte durée. Je pense qu'elle mérite de fixer l'attention des médecins; et si de nouvelles observations, qu'on devra s'empresser de rendre authentiques, confirment les espérances que jusqu'à présent elle nous donne, il ne faut pas douter qu'elle ne soit bientôt un spécifique adopté généralement dans notre pays. Quant à l'huile empyreumatique, il conviendra d'y avoir recours dans le cas où l'on aurait échoué par l'autre moyen. On la prescrira à la dose de deux à sept décigrammes, dans cent vingt-huit à cent quatre-vingt-douze grammes d'eau ou de bouillon.

CONCLUSIONS.

De ce que nous avons dit nous croyons pouvoir conclure, 1°. que nous ne possédons rien de positif sur la génération des vers en général, ni des tænias en particulier; 2°. que le tænia armé est en France le plus commun des vers plats de l'espèce humaine; 3°. que le bothryocéphale, s'il y existe, y est extrêmement rare ; 4°. qu'il n'y a que la présence d'anneau dans les selles qui puisse confirmer l'existence de ces vers ; 5°. que jusqu'à présent le plus graud nombre des remèdes n'a eu qu'un succès incertain contre le tænia armé; 6°. que la fougère mâle et le remède de madame *Nouffer* ne sont employés avec succès que contre le bothryocéphale; 7°. que l'écorce de racine de grenadier compte depuis peu des succès marqués contre le tænia qu'on doit chercher à réitérer; 8°. que l'huile empyreumatique, quoique très-efficace contre les vers plats de toute espèce, n'est rejetable qu'à cause de son emploi fort désagréable.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

In morbis minùs periclitantur ii quorum naturæ, et ætati, et habitui, et tempori magis cognatus fuerit morbus, quam ii quibus horum nulli similis fuerit. *Sect.* 2, *aph.* 35.

II.

Mutationes anni temporum maximè pariunt morbos; et in ipsis temporibus mutationes magnæ tùm frigoris tùm caloris, et cætera pro ratione eodem modo. *Sect.* 3, *aph.* 1.

III.

Æstate et autumno cibos difficillmè ferunt: hyeme facillimè; deindè vere. *Sect.* 1, *aph.* 18.

IV.

Si quis febricitanti cibum det, convalescenti quidem, robur, ægrotanti verò morbus fit. *Sect.* 7, *aph.* 65.

V.

Circa puris generationes, dolores et febres magis accidunt, quàm ipso facto. *Sect.* 2, *aph.* 47.

VI.

Quæ ducere oportet, quò maximè vergant eò ducenda, per convenientia loca. *Sect.* 21, *aph.* 1.